VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

J. L. Onoato

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mr. et Mme Thomas Bullen, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, Dossier 98 248.

Résidence Simple à 2 Etages,

No 2423 N. REMPARTS, entre Mandeville et Espagne, I et St-Claude,

A l'Encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 18 JUILLET 1912.

Conformément et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 98 248, dans l'affaire intitulée Succession de M et Mme Thomas Bullen, à dit jugement et ordre la et rendu et ouverte le 30 mai 1912 et signé en cour ouverte le 6 juin 1912 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, l'offrirai en vente aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à midi, LUNDI, le 1er août 1912 les propriétés suivantes décrites, à savoir:—

1 Deux certains lots de terrains et améliorations qui sont les lots A et B et mesurent ensemble soixante pieds six pouces de face à la rue Robert sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds et forment le coin des rues Robert et Sud Robertson dans le carré 660, borné par les rues Robert, Semmes, Freret et Sud Robertson, marqués C D E, s'adjoignant, un l'autre et mesurant ensemble quatre-vingt-dix pieds neuf pouces et huit lignes de face à la rue Robert sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds.

2. Un demi intérêt indivis sur trois lots de terrain dans le carré 648, borné par les rues Robert, Son et, Freret et Sud Robertson marqués C D E, s'adjoignant, un l'autre et mesurant ensemble quatre-vingt-dix pieds neuf pouces et huit lignes de face à la rue Robert sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds.

3. Un demi intérêt indivis sur trois lots de terrain dans le carré 719 borné par l'avenue Napoléon, les rues Exmai Jems et Freur désignés par le numéros 9 10 et 11 sur un plan de H W W. Reynolds, daté du 1er mai 1897 et mesure comme suit: Le lot numéro neuf, 30 pieds six pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Prieur. Les lots numéros dix et onze mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Prieur, sur une profondeur de cent trente sept pieds six pouces.

Conditions—Comptant, les acquéreurs devront assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1912 et devront aussi payer pour les cent en sus, y compris le coût des certificats devront produire qui sera dressé par l'Arpentage immédiatement. Les acquéreurs devront déposer 10 0/0 ne portant pas intérêt ni pénalité, au moment de l'adjudication avec

Encanteur, 910 rue Gravier.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, No 100.918.

Mme Stella Laura Dwyer, épouse d'Edouard F. Henriques.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, donner No 100.918 dans l'affaire intitulée succession de Mme Stella Laura Dwyer, épouse d'Edouard F. Henriques, le dit ordre daté et signé du 25 juin 1912 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, l'offrirai en vente aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à midi, le MARDI, 30 juillet 1912, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Trois certains lots de terrain situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré 665, borné par les rues Derbigny, Gaiennie, Roman et Gravier, marqués A B et C, et mesurant ensemble cent pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de cent vingt pieds.

Conditions—Comptant, les acquéreurs devront assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1912 et devront aussi payer pour les cent en sus, y compris le coût des certificats devront produire qui sera dressé par l'Arpentage immédiatement. Les acquéreurs devront déposer 10 0/0 ne portant pas intérêt ni pénalité, au moment de l'adjudication avec

Encanteur, 910 rue Gravier.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 98,577—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

SUCCESSION DE ROBERT DORSEY SR.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Robert Dorsey, Senior, Dossier No 98,577, ledit ordre daté et signé 19 juin 1912, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, le MARDI, 30 juillet 1912, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Toute cette parcelle de terrain situé dans le Septième District de cette ville dans le carré 365, borné par les rues Bordente, Pamela [autrefois Cypress] Sycamore [autrefois Nouvelle] et Fern [autrefois Washington] ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison cabine en haute près du coin des rues Bordente et Pamela, composée des lots un, deux trois quatre, cinq et six, chacun de ces dits lots mesure trente [30'] pieds de face à la rue Bordente sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot numéro un formant le coin des rues Bordente et Pamela. Le lot six [6] sera vendu seul séparé et distinct des autres lots.

Conditions—Moitié en plus comptant à l'option des acquéreurs, et le balance s'il y en a en un crédit d'un ou deux ans à l'option des acquéreurs, la portion de crédit devant être attestée par des billets des acquéreurs à leur propre ordre et endossés par eux portant (7 0/0) sept pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les clauses de sécurité usuelles, et dix pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès et les acquéreurs devront payer en sus du montant de leur encherre toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1912. Actes de vente aux frais des acquéreurs, incluant copie et certificats, devant W. F. Brewer, notaire. Les acquéreurs devront déposer dix pour cent, ne portant ni intérêt ni pénalité, du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

Germans American Savings Bank & Trust Co., administratrices.

Ivy G. Kittredge, avocat pour l'administratrice.

28 juin—28 30—juil 7 14 21 28 30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de deux lots de terre de valeur, etc. Sur la rue Delachaise, entre l'Ave Claiborne et la rue Willow.

(1let Avenue de la Louisiane.)

Gus D. Revel vs T. C. Terrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 100 597.—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terrain, ainsi que les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos dix-sept et dix-huit dans le carré No 666 borné par les avenues Louisiane et Claiborne et les rues Delachaise et Willow, d'après un certificat d'arpentage dressé par Geo. De Armas, voyer, daté du 18 janvier 1906, annexé et faisant partie d'un acte de vente par Jean Marie Geré à Frank Rosen, passé devant Benjamin Ory, notaire, le 10 mars 1905. Lesdits lots suivant ledit croquis d'arpentage mesurent chacun trente pieds de face à la rue Delachaise sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, ainsi que le droit éventuel d'user du droit de propriété et intérêt d'un mur mitoyen en parcelle de terrain neuve de deux pieds de largeur sur le devant de ladite propriété maintenant servant mitoyennement pour le bénéfice de tous les lots dans ledit carré faisant face à la rue Delachaise et laquelle doit revenir permanemment audit Terrell C. Terrell et le propriétaire de cette propriété, lorsque la rue Delachaise sera ouverte officiellement par la ville de la Nouvelle Orléans. Lot No dix sept, étant le plus proche de l'avenue Claiborne et est situé suivant ledit plan à une distance de cent vingt pieds du coin de la rue Delachaise et de l'avenue Claiborne.

Ledit dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KEOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Emile Pomès, avocat pour le demandeur.

8 juin—8 16 21 28—juil 5 12

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de deux lots de terre de valeur, etc. Sur la rue Delachaise, entre l'Ave Claiborne et la rue Willow.

(1let Avenue de la Louisiane.)

Gus D. Revel vs T. C. Terrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 100 597.—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terrain, ainsi que les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros dix-sept et dix-huit dans le carré No 666 borné par les avenues Louisiane et Claiborne et les rues Delachaise et Willow, d'après un certificat d'arpentage dressé par Geo. De Armas, voyer, daté du 18 janvier 1906, annexé et faisant partie d'un acte de vente par Jean Marie Geré à Frank Rosen, passé devant Benjamin Ory, notaire, le 10 mars 1905. Lesdits lots suivant ledit croquis d'arpentage mesurent chacun trente pieds de face à la rue Delachaise sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, ainsi que le droit éventuel d'user du droit de propriété et intérêt d'un mur mitoyen en parcelle de terrain neuve de deux pieds de largeur sur le devant de ladite propriété maintenant servant mitoyennement pour le bénéfice de tous les lots dans ledit carré faisant face à la rue Delachaise et laquelle doit revenir permanemment audit Terrell C. Terrell et le propriétaire de cette propriété, lorsque la rue Delachaise sera ouverte officiellement par la ville de la Nouvelle Orléans. Lot No dix sept, étant le plus proche de l'avenue Claiborne et est situé suivant ledit plan à une distance de cent vingt pieds du coin de la rue Delachaise et de l'avenue Claiborne.

Ledit dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KEOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Emile Pomès, avocat pour le demandeur.

8 juin—8 16 21 28—juil 5 12

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Bâtisse en briques à quatre étages, 705-707 rue du Camp, entre les rues Julie et Girod.

Cottage Double ayant deux étages dans le fond, 1220-1222 rue Amelia, entre les rues Camp et Chestnut, loué à bail jusqu'au 30 Septembre 1912, à $36.00.

MARDI, le 23 Juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Jules J. Viosca vs. Mme Mary E. Moore et als.

No 100,286—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau 906 rue Perdido — MARDI, le 23 juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 12 juin 1912 et lu et signé en Cour ouverte le 18 juin 1912, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Un certain morceau ou portion de terre, ainsi que les bâtisses qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 707 rue Camp, dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 179, borné par ladite rue Camp, les rues Church, autrefois Ste Marie, Girod et Julie, situé à une distance de vingt-sept pieds de l'encoignure des rues Camp et Girod, et mesure en mesure américaine vingt-sept (27) pieds de face à ladite rue Camp, quatre vingt-neuf (89) pieds, un (1) pouce et une (1) ligne de profondeur sur la ligne du côté le plus près de la rue Julie, soixante-quinze (75) pieds de profondeur sur la ligne de la première profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Girod, auquel point il s'élargit vingt sept [27] pieds sur une ligne parallèle à la rue du Camp, jusqu'à ce qu'elle arrive à la rue Girod, sur laquelle il y a une deuxième profondeur en façade de quatorze [14] pieds, un [1] pouce et une [1] ligne et celé une largeur dans le fond sur la ligne séparant parallèle à la rue Church et Ste Mary, de cinquante trois [53] pieds neuf (9) pouces plus ou moins à ladite portion de terre, étant composée d'une partie des lots originaux Nos Dix neuf et Vingt, le tout d'après un certificat d'arpentage dressé par Geo. de Armas, voyer le 6 février 1912 et d'une petite seconde de terre immédiatement dans le fond et contigüe sur le côté le plus près de la rue Camp. La propriété ci-ceci étant premièrement décrite, située à une distance de quatre-vingt neuf [89] pieds un [1] pouce et une [1] ligne de l'encoignure des rues Camp et Girod et à une distance de soixante [60] pieds de l'encoignure des rues Girod et Church et St Mary, et mesurant un [1], pi ds six [6] pouces et [3] lignes de face à la rue Girod sur cinquante quatre [54] pi ds de profondeur entre lignes parallèles, sujette aux droits de servitudes mentionnés dans l'acte d'achat du défunt Patrick F. Gogarty, décédé, passé pardevant Wm J. Castell, notaire, daté du 4 décembre 1876, enregistré dans le livre des transferts 108, fol. 885.

Deuxième—Une autre portion de terre, ainsi que les bâtisses qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 1220 et 1222 rue Amélia, dans le dixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 269, borné par la dite rue Amélia, les rues Peniston, Camp et Chestnut, mesurant cinquante-cinq [55] pieds dix [10] pouces de face à la rue Amélia sur une profondeur de cent onze (111) pieds quatre (4) pouces et cinq [5] lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Chestnut, et d'une profondeur d'environ cent onze [111] pieds sept [7] pouces sur la ligne de côté la plus près de la rue Camp; le même étant composé de lot entier No dix huit et d'une partie du lot No dix-neuf. Acquis par Mme veuve Bridget M. Gogarty, le 15 décembre 1896, livre des transferts 165, folio 230.

Conditions — Un tiers en plus comptant, et la balance en un crédit de un et deux ans, garantie par lien de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an sur les paiements différés de la date de l'adjudication publique jusqu'au paiement, les vendeurs devant maintenir et renouveler les loyers de la propriété jusqu'à la date de la signature de l'acte de vente notarié; l'acquéreur devant payer ce dessus et en plus du prix de l'adjudication le coût de tous certificats annexés à l'acte de vente et en plus devant assumer le paiement de taxes de ville et d'Etat pour l'année 1912 ci-dessus et en plus de prix de l'adjudication. L'acte de vente devant Joseph Lastenschlaeger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

906 rue Perdido.

20 juin—20 23 30—juil 7 14 21

David Freeman,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Alcide B. LeBesque.

COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION "B." No 100 233

MAGNIFIQUE

COTTAGE DOUBLE,

1215-17 RUE NORD DUPRE,

A L'ENCAN

MARDI, 6 AOUT 1912.

EN VERTU de et conformément à un ordre signé le 19 juin 1912, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée, ledit ordre adressé à DAVID FREEMAN, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 6 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District, carré No 282, désigné comme lot 9, borné par les rues Nord Dupré, Washington [actuellement Du Ste] St-Jean [maintenant Bell] et Gayoso, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Nord Dupré sur 150 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur, suivant le croquis d'Edgar Pibé, voyer, daté du 14 janvier 1891, annexé à un acte de vente passé devant Jules F. Mesmier, notaire, le 28 juin 1891. Acquis par feu Alcide B. Le Besque de E. Letellier, suivant acte devant M. V. Dupeau, notaire, le 18 mai 1910, enregistré dans le livre de transferts numéro 139, folio 26.

Conditions comptant—L'acquéreur devant payer ce sus et en plus du montant de son enchère les taxes de l'année 1912 et tous certificats. Acte de vente devant A. J. Rossi notaire, aux frais de l'acquéreur. Vente sujette aux baux existants. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication chez

DAVID FREEMAN

Encanteur,

Bureau 218 rue Baronne,

Chas Louque et U. Marmoni, avocats.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 4 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Alcide B. Lebesque.

COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION "B," NO. 100233

CONTENU DE LA RESIDENCE, 714 RUE QUARTIER,

CONSISTANT EN AMEUBLEMENT DE SALON, AMEUBLEMENT DE CHAMBRE A COUCHER, SALLE A MANGER, BRIC-A-BRAC, USTENSILES DE CUISINE, FOURNEAU A GAZ, GLACIERE, TABLEAUX, CHAISES, BERCEUSES, PENDULES, ETC.,

A L'ENCAN

JEUDI, 11 JUILLET, A 11 HEURES A. M.,

sur les lieux, en vertu d'un ordre signé le 19 Juin 1912 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et adressé à David Freeman, Encanteur.

Inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant Livraison immédiate

DAVID FREEMAN, Encanteur,

Bureau, 218 rue Baronne.

Chas. Louque, U. Marmoni, avocats.

30 juin—30—juil 7 9 11

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mlle Mary E. Hagan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,153—Division A—Attendu que Joseph W. Dodds a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dudit, dans la succession de feu Mlle Mary E. Hagan, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Gustave Lem'e, W. C. Jones, A. A. Moreno, avocats.

9 juin—9 13 18

Succession de Mme Elina Moux, Veuve de William M. Boyce.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,142—Division C—Attendu que Mlle Margaret Moux Randolph a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Elina Moux, veuve de William M. Boyce, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Caffery, Quintero, Gidiere & Bramby, avocats.

9 juil—9 13 18

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Wm B. McLoughlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 100 598—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Jennie Fritz, veuve de Théodore A. Bay, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier — Geo. Montgomery, avocat.

10 juil—10 14 19

Succession de Samuel D. Moody.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 100,220—Division B. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Olive H. Moody, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — E. N. Whittemore, avocat.

10 juil—10 15 19

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE JOUR

COTTAGE SIMPLE

No 1101 Rue Cadiz,

Succession de Mme Ana Leo.

No 99,593—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—le JEUDI 11 juillet 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé du 24 mai 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante sera vendue:

Un certain lot de terrain situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 241, borné par les rues Cadiz Jeanette, Chestnut et Colisée, et mesurant vingt pieds six pouces de face à la rue Cadiz sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot de terrain formé le coin des rues Cadiz et Chestnut. Les améliorations comprennent un cottage simple contenant 5 chambres hangar, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1912 et déposer 10 0/0 chez l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acheteur devant James Boyd Grimes, notaire.

G G Kremsberger, avocat.

9 juin—9 16 23 30—juil 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Terrains Vacants.

Sur la rue Sud Cortez.

SUCCESSION DE ROSE DIXON CONNUE COMME ROSE AUGUSTE, AUSSI ROSE BRYANT.

No 100,707—Division B.—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. Fitzpatrick, Encanteur.—Bureau No 338 rue Carondelet— MARDI, le 23 juillet 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, jugement en et rendu en cour ouverte le 12 juin 1912, jugement signé en cour ouverte le 19 juin 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après sera vendu.

Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No 727, borné par les rues D'Hemecourt, Roman, Orléans et Télémaque, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 27 et 28 d'après un arpentage par C. Urcan Lewis, déposé voyer de la ville, daté du 1er février 1896, et d'après lequel lesdits lots sont contigus et mesurent chacun vingt quatre pieds, sept pouces et une ligne de face à la rue Cortez sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur. Etant la même propriété que la demanderesse Alvin Bryant et la dite Rose Dixon décédée, a achetés le 4 juin 1901 de Wm F. Grunewald, par acte passé devant W. Morgan Gurley, notaire, enregistré dans le livre des transferts 181, folio 444.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer ce dessus et en plus du montant de son enchère tous les certificats et recherches de taxes ainsi que les taxes d'Etat et de Ville pour l'année 1912, et devant déposer 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acte de vente et l'arpentage aux frais de l'acquéreur, pardevant Sol. Weiss, notaire.

Lyle Saxon, avocat.

22 juin—22 23 30—juil 7 14 21 23

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

SANS LIMITE OU RESERVE.

744-46 rue Septième, encoignure Annunciation.

Cottage Double Contenant — Chambres de chaque côté.

Succession de Mme D. Weinstein, No 1265, 28me Cour de District Judiciaire, Paroisse de Jefferson.

Il sera vendu—

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 241 rue Carondelet, JEUDI, le 11 juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 7 juin 1912, par l'Hon. Prentice E. Ellsworth juge de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et à moi adressé la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 1220 et 1222 rue Amélia, dans le dixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 269, borné par la dite rue Amélia, les rues Peniston, Camp et Chestnut, mesurant cinquante-cinq [55] pieds dix [10] pouces de face à la rue Amélia sur une profondeur de cent onze (111) pieds quatre (4) pouces et cinq [5] lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Chestnut, et d'une profondeur d'environ cent onze [111] pieds sept [7] pouces sur la ligne de côté la plus près de la rue Camp; le même étant composé de lot entier No dix huit et d'une partie du lot No dix-neuf. Acquis par Mme veuve Bridget M. Gogarty, le 15 décembre 1896, livre des transferts 165, folio 230.

Conditions — Un tiers en plus comptant, le balance en un crédit de un et deux ans, garantie par lien de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an sur les paiements différés de la date de l'adjudication publique jusqu'au paiement, les vendeurs devant maintenir et renouveler les loyers de la propriété jusqu'à la date de la signature de l'acte de vente notarié; l'acquéreur devant payer ce dessus et en plus du prix de l'adjudication le coût de tous certificats annexés à l'acte de vente et en plus devant assumer le paiement de taxes de ville et d'Etat pour l'année 1912 ci-dessus et en plus de prix de l'adjudication. L'acte de vente devant Joseph Lastenschlaeger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

906 rue Perdido.

20 juin—20 23 30—juil 7 14 21

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage. Sans Limite ou Réserve.

COTTAGE DOUBLE,

2640-42 rue Hanks.

A l'Encan JEUDI, 1er Août, à Midi.

Succession de Paul Z. Lacoste.

No 98,423—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

IL sera vendu, et conformément à un jugement de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, signé le 28 juin 1912, No 98,423, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, le JEUDI, 1er août 1912, à midi, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot ou parcelle de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Broad, Commune, Bandin, Dorgenois et Banks. Ledit lot étant de forme irrégulière et mesure cinquante-six pieds de face à la rue Banks sur cent pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Broad et cent six pieds un pouce quatre lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé, et dix neuf pieds neuf pouces en largeur en arrière. Les bâtisses qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 2140 42 rue Banks.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer en plus de son enchère les taxes d'Etat et de Ville pour 1912. Acte de vente devant être passé devant Jos B Rosser, Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur qui est aussi requis de déposer dix pour cent du montant de ladite enchère chez l'encanteur au moment de l'adjudication.

NORBET G. GUERARD, Encanteur.

M M. Bostwer, Chas A. Byrne, Jas B. Rosser Jr, avocats.

30 juin—juil 7 14 21 28—août 1

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

VENTE EN PARTAGE.

Veuve Wm P. Harper et als vs Minerve Fermas.

No 100,675—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C A Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

JEUDI, 18 JUILLET 1912

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 10 juin 1912 et signé le 14 juin 1912, par l'Hon. E K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir:

1 Un certain lot de terrain situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 446 borné par l'avenue St Charles, l'avenue Peters et les rues Dryades et Valmont désigné par la lettre B sur un plan d'arpentage de Geo de Armas, voyer daté du 27 avril 1912, en vaux lequel ledit lot B mesure 57 pieds 2 pouces de face à la rue St Charles 54 pieds en largeur en arrière, sur une profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Valmont de deux cent vingt quatre pieds trois pouces et quatre lignes et mesure profondeur sur l'autre ligne de côté de 208 pieds 1 pouce et 1 ligne.

2. Un certain lot de terrain situé dans le même district et lieu que la propriété ci-dessus mentionnée, désigné par le No 26 sur ledit plan de De Armas, suivant lequel ledit lot commence à une distance de 118 pieds 9 pouces et 4 lignes du coin de l'avenue Peters et de la rue Dryades, et mesure 22 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 130 pieds 7 pouces et 6 lignes.

3 Un certain lot de terrain, dans le même district et lieu que les propriétés ci-dessus décrites, désigné par le No 25, sur ledit plan de De Armas, et adjoint le lot 26 et mesure 22 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Dryades sur 130 pieds 7 pouces, 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

4. Un certain lot de terrain dans le même district et lieu que les propriétés mentionnées ci-dessus, désigné par le No 24 sur ledit plan de De Armas et adjoint le lot 25, et mesure 22 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Dryades sur 130 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Moitié en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le solde, s'il y en a, à un an après date avec 7 pour cent par an d'intérêt depuis la date, tout avec les clauses de sécurité usuelles et l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1912 en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente devant Jefferson C. Wenck, notaire aux frais de l'acquéreur.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 18

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE ADAM WEBER.

No 100,871 — Cour Civile de District — Division A.

2308-10 rue Annunciation, entre les rues Philip et Carapara. Cottage double.

2312-14 rue Annunciation, entre les rues Philip et Carapara. Cottage double.

611-13 rue Philip, entre les rues St Thomas et Chippewa. Cottage double.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Sterne, encanteur — Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 23 juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé du 19 juin 1912, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 6, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Philip, Chippewa et Carapara, sur un plan dressé par F M. Tourné, voyer, daté du 10 juin 1859, déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville, comme plan No 136, et mesurant trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Annonciation sur cent vingt pieds de profondeur. Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 2306-10 rue Annonciation, et comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté sa cuisine, 5 chambres, etc.

2. Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Philip, Carapara et Chippewa, mesurant trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur d'environ cent quinze pieds dix pouces entre lignes parallèles et fermant sur partie du lot de terre désigné par le No Cinq sur un plan par F. N. Tourné, le 10 juin 1859, ledit lot est désigné par la lettre C sur un plan dressé par Arthur de Armas, député voyer de ville, daté du 5 octobre 1880, et annexé au dit devis. Ladite portion de terre mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Annonciation, commençant à une distance de quatre-vingt-quinze pieds, onze pouces et une ligne de l'encoignure des rues Annonciation et Philip, sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage double ayant 3 chambres, etc., de chaque côté et connues par les Nos municipaux 2306-10 rue Annonciation.

3. Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en cet Etat, désigné par le No 1, dans l'Ilet No 85, borné par les rues Septième, Huitième, Annonciation et Chippewa, sur un devis dressé par H. C. Brown, député voyer de ville, daté du 30 novembre 1910, annexé à un acte passé devant J. F. Dreyfous, notaire, le 8 décembre 1910, d'après lequel devis ledit lot forme l'encoignure des rues Annonciation et Septième et mesure trente-trois pieds de face à la rue Septième, la même larg